

## **Compte rendu du C.V.L du 20 novembre 2014**

Ordre du jour : Préparation du CA.

PJ : liste d'émargement et l'avenant à la modification du règlement intérieur.

La séance est ouverte par Mme La Proviseure, (le 20/11/2014 à 11h).

### **I- Modification du règlement intérieur**

Le C.V.L prend connaissance par la lecture de l'avenant pour la modification du règlement intérieur concernant la présence obligatoire lors des repas au service de la restauration. Et que toute absence prévue à la demi-pension doit être signalée à la vie scolaire.(Au chapitre IV paragraphe 3 page 15 Régimes scolaires-Perception des frais).

Audrey Lor (Présidente de la MDL) suggère de passer dans les classes afin d'en informer les élèves. L'information sera diffusée dès lors où la modification aura été votée au CA.

Les membres du C.V.L sont favorables à cette modification.

### **II- Le Budget 2015**

M. Girard, l'intendant du lycée fait une présentation du budget de l'établissement et comment ce dernier est réparti entre les différents services.

### 1- Délibération budgétaire

Les dépenses sont fléchées par destination . Il y a le programme 240 concernant la vie de l'élève et le 181 pour le budget opérationnel .

Le lycée fait une demande de dotation supplémentaire à la région : -60 000 euros

-15 000 euros pour les problèmes  
d'eau.

### 2-Budget prévisionnel

Le budget est composé de plusieurs dotations et des ressources financières émanant directement du lycée.

Il y a la dotation générale de fonctionnement (DGF), c'est une somme octroyée au lycée pour pouvoir fonctionner.

La subvention de l'état qui se constitue des crédits globaux pédagogiques.

En dernier lieu, les ressources propres du lycée c'est tout ce que ce dernier produit et qui lui rapporte de l'argent .

De plus une explication nous est donnée concernant les entreprises qui versent au lycée une taxe. C'est pourquoi les élèves sont invités à véhiculer une image positive pendant leur stage en entreprise afin que ces dernières contribuent financièrement au bon fonctionnement du lycée.

### 3- Contrats et conventions

Lors du prochain CA, un contrat GDF sera voté pour le lycée. Pour l'internat, le contrat a été voté lors du dernier CA ( 6/11/2014).

A partir du 1 er janvier 2015, un phasage est mis en place, il faut faire un appel d'offre. Pour ce faire, le lycée postule auprès d'un groupement d'achat l'UGAP ( Union des groupements d'achat public).

Le marché prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

On constate également qu'une mise en non valeur de 203 euros est faite, elle se fait lorsque les familles ont une dette envers le lycée.

### 4- Autres

Les travaux HPS ont débuté le 20 octobre 2014, c'est au rez de chaussée du bâtiment B. La zone est neutralisée, y intervient un électricien, un plombier et un plaquiste. Une réunion de chantier a lieu tous les mercredis en présence de Mme Faurie et M.Girard.

Le lycée a fait une demande pour avoir du matériel pour le fonctionnement de la restauration.

Calendrier : -commission fonds social, 2 décembre 2014 à 10h30

-commission restauration, 2 décembre 2014 à 13h30